



**COMMUNIQUÉS DE PRESSE**

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE : "PARC DU CHÂTEAU DU HAUT GESVRES" ET "PARCOURS PERMANENT D'ORIENTATION"

Mis en ligne le 01 avril 2021



MAIRIE DE TREILLIERES  
**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Direction Aménagement Urbanisme Services techniques

### Parc du château du Haut Gesvres

Après plusieurs mois de travaux, l'aménagement du parc tant attendu a été ouvert au public à la fin du mois de février. Retour sur l'histoire de ce projet.

Au départ il y a le projet « Eau et Paysages », conduit par le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire depuis 2013. Une démarche globale visant à créer un lien privilégié entre les territoires grâce à un nouveau circuit touristique thématique autour de l'eau, depuis l'estuaire de la Loire jusqu'à la vallée du Gesvres en passant par le canal de Nantes à Brest.

A Treillières, le Parc du Haut Gesvres a été choisi comme un des sites pour mettre en valeur la bien nommée « Vallée secrète du Gesvres ». Le projet s'étend jusqu'à Vigneux de Bretagne (l'étang du Choizeau et l'observatoire sur la vallée), avec le Gesvres en trait d'union. Réinterroger le paysage, mettre en valeur ses pépites naturelles, tels étaient les objectifs du projet.

Une belle opportunité que la commune de Treillières a saisie pour mettre en valeur le parc, en parallèle du projet de réhabilitation du château avec l'association Renaissance du Haut Gesvres.

En 2017, l'œuvre de Tanguy Robert « L'Echo du Parc » était venue habiller la façade du château, valorisant ainsi l'entrée du parc et invitant les promeneurs à découvrir le lieu et son histoire. Elle vient juste d'être réinstallée pour une dernière saison. Devant le succès de cette œuvre, une nouvelle intervention a été proposée à l'artiste : « De l'autre côté du Miroir » est née. Laisser vous surprendre au détour d'un chemin par cette installation visuelle et sonore qui continue à vous raconter le lieu.

Le Parc du Haut Gesvres propose désormais une boucle botanique qui permet aux promeneurs de découvrir la diversité du parc et ses arbres remarquables, trois nouvelles passerelles sur le parcours facilitant la promenade en franchissant des cours d'eau rejoignant le Gesvres. Les enfants ne sont pas en reste grâce à une aire de jeux dont l'impressionnante structure bois, assure une parfaite intégration dans son environnement. Son ampleur, ses formes et les multiples activités proposées au cœur d'un espace réaménagé avec des tables et assises en font un terrain de jeux rêvé.  
Enfin le parcours d'orientation permet de découvrir le parc de manière ludique (voir communiqué PPO).

De belles réalisations qui attirent déjà petits et grands Treilliérains, et qui rayonnera, à n'en pas douter, au-delà du territoire communal.

#### Les acteurs du projet

Démarche Eau et Paysages : Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

Maîtrise d'ouvrage et conduite d'opération : Commune de Treillières et Communauté de communes Erdre et Gesvres

Maîtrise d'œuvre : Coloco - MAP Paysage

Entreprises :

- Jeu et boucle botanique : Bemwood – Vallois
- Installations artistiques : Tangui Robert

1/2



## MAIRIE DE TREILLIERES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction Ressources Internes et Modernisation / Service Vie Locale

### Un nouvel équipement sportif et de loisirs dans le parc du Haut-Gesvres : Parcours Permanent d'Orientation.

Un nouvel équipement sportif et de loisirs ouvre sur Treillières dans le Parc du Haut Gesvres : un parcours permanent d'orientation (PPO). Cet équipement, conçu par l'entreprise « O2c.org », a été financé par la mairie de Treillières et a reçu une subvention du Conseil Départemental de Loire-Atlantique. Il permet aux jeunes, aux sportifs, aux pratiquants de loisirs ou encore aux touristes de pratiquer une nouvelle activité physique et sportive de pleine nature.

Cet équipement requiert peu d'aménagement et s'intègre parfaitement dans le milieu naturel. Il est composé de 30 balises installées en permanence sur des détails caractéristiques du terrain (ex : arbres particuliers, éléments du patrimoine, reliefs...). Ces éléments figurent sur une carte spécifique à partir de laquelle la course d'orientation se réalise.

Avec ce parcours d'orientation, partez à la découverte du parc ! A pied ou à vélo, recherchez les balises numérotées en utilisant les cartes d'orientation, téléchargeables sur le site internet de la commune [www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr) ou en scannant le QR Code sur le panneau d'information.

En tout, sept parcours vous sont proposés : environnement et patrimoine, paire/impair, chasse aux balises, boussole, étoile, balises imposées, carte vierge.

Choisissez un parcours et imprimez ou téléchargez la carte. Lisez la consigne puis partez à la recherche des balises indiquées. Vous avez trouvé une balise, poinçonnez la case ou prenez-la en photo. Ainsi de suite pour les autres balises. Vous avez fini votre parcours, n'oubliez pas de vérifier vos réponses sur le site internet de la commune.

Les parcours permanents d'orientation allient réflexion, sport et nature... À vous de jouer !

Site internet : <http://www.treillieres.fr/mes-loisirs/parcours-permanent-d-orientation-ppo-4448.html>

Vidéo de présentation du PPO disponible sur le YouTube de la ville à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=qhgddcQLG4E>

#### Contact :

Service Vie locale  
02.40.94.63.63 ou 02.40.94.55.80

Retrouvez l'ensemble des communiqués de presse de la mairie sur le site internet de la ville :

<http://treillieres.fr/mon-actu/communiqués-de-presse-4443.html>

Mairie de Treillières  
57, rue de la mairie  
44 119 TREILLIERES  
Tél. 02.40.94.61.16  
Courriel : [mairie@treillieres.fr](mailto:mairie@treillieres.fr)  
[www.treillieres.fr](http://www.treillieres.fr)

01/04/2021



RETOUR À LA LISTE



#### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

#### Horaires :

##### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

##### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

##### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.